

Zeitschrift: Domaine public

Band: - (2008)

Heft: 1800

Artikel: Face à la récession, oser sortir des schémas traditionnels : elle est là...
et nécessite imagination, pragmatisme et sens du long terme

Autor: Jaggi, Yvette

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

encore faire ses preuves dans l'étape suivante, le soutien à l'économie dite réelle. La récession généralisée est programmée. Avant même les premiers signes de ralentissement, on parle de relance. Les propos sont encore prudents. Philipp Hildebrand, le numéro 2 de la BNS, évoque l'étude de mesures pour prévenir le chômage. La conseillère fédérale Doris Leuthard imagine une anticipation des investissements prévus, notamment dans le domaine des infrastructures et des énergies renouvelables. Elle invite même les cantons à maintenir les dépenses prévues malgré la baisse annoncée des recettes fiscales. Pascal Broulis, patron des finances vaudoises, entend mener une politique anticyclique, en prenant notamment le relais des investissements immobiliers privés.

Alors que la statistique du

chômage reste encore stable, la théorie anticyclique de Keynes redevient donc tendance. C'est presque une révolution. La Constitution fédérale (art. 100) prévoit expressément une politique conjoncturelle active. Mais le passage à l'acte est difficile. La Suisse a toujours lutté à contrecœur contre les crises économiques (DP 1674). La modestie et surtout le retard de la plupart des plans de relance ont contribué à discréditer la politique anticyclique. Ses effets, toujours décalés dans le temps, se manifestaient alors que la reprise était déjà là. Les entreprises suisses tournant alors à plein régime, la demande créée par la stimulation publique profitait essentiellement à l'étranger. Les partisans de Keynes, devenus ringards, ont dû céder la place aux néolibéraux. Le frein à l'endettement, sanctionné en 2001 par un article constitutionnel, est alors devenu le nouveau credo

politique. La loi d'application, tempère, en principe, les exigences de la rigueur pour tenir compte de la conjoncture. Mais les cautèles sont nombreuses pour s'écarter des mécanismes compliqués réduisant la marge de manœuvre budgétaire. Il faut trouver une majorité qualifiée du Parlement pour dépasser les limites de l'endettement. Des freins analogues existent dans plusieurs cantons.

Le *Livre blanc* des néolibéraux a fait un tabac lors de sa publication six ans après la disparition de l'URSS. La crise aidant, cette pensée économique prend à son tour des allures ringardes. Elle donne une nouvelle chance à une intervention publique plus rapide, donc plus efficace. Mais les rigidités législatives demeurent. Et les majorités seront plus difficiles à trouver en faveur d'une politique de relance que pour éteindre la crise financière.

Face à la récession, oser sortir des schémas traditionnels *Elle est là... et nécessite imagination, pragmatisme et sens du long terme*

Yvette Jaggi (29 octobre 2008)

Croyant aux vertus magiques du silence, la conseillère fédérale Doris Leuthard, cheffe du département de l'économie, a pendant des semaines rêvé d'empêcher la récession en s'interdisant d'en parler et en incitant ses services à la même prudence. Comme si taire le mot pouvait exorciser la chose. En septembre comme en juin dernier, les experts du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) prédisaient une croissance de 1,3% du produit

intérieur brut (PIB) pour 2009. Imperturbables, ils ont maintenu ce chiffre jusqu'à aujourd'hui et parlent désormais d'une progression «*nettement inférieure à un pour-cent*». Tout le monde révisé à la baisse: BAK Basler Economics vient de descendre de +1,3 à + 0,7%, tandis que l'Institut Créa de macroéconomie appliquée rattaché à l'Université de Lausanne prévoit carrément une diminution du PIB, moins

0.6%, pour l'année à venir. Une sévère correction par rapport à mai dernier, où le Créa attendait encore une croissance de 2 % pour 2009.

Sans surprise, toutes les prévisions, y compris celles de Credit Suisse, concordent sur un point: le secteur financier va tirer la conjoncture vers le bas et peser sur l'économie régionale et les budgets publics de Zurich et de Genève principalement. En revanche

Bâle, grâce à la chimie, ainsi que les régions horlogères et la Suisse centrale, lieu de gros investissements, resteront dans le positif.

Récession donc il y aura; pour autant, peut-on parler de décroissance? Sans doute, mais pas au sens donné à ce terme par les écologistes qui associent croissance économique et dégradation de l'environnement. Une fois le chômage revenu, la planète attendra. Comme si la lutte contre la faim, la pollution des eaux ou le réchauffement

climatique, comme si le combat pour l'éducation, la sauvegarde de la biodiversité ou l'efficacité énergétique, n'étaient pas matière à investissements aussi massifs que durables.

Voilà de quoi alimenter le débat qui s'ouvre une fois de plus à propos d'éventuelles mesures de relance. Resurgissent déjà les récurrentes questions de principe sur le sens et l'utilité de tels programmes, qui sont l'exact pendant des discussions encore plus idéologiques sur les plans de désendettement

des collectivités. Les élus politiques seraient bien inspirés de ne pas attendre une aggravation de la crise pour sortir des schémas habituels, pour qu'on ose prendre en compte, à gauche l'efficacité réelle de l'effort de relance demandé et à droite les efforts d'investissement collectif à consentir. L'urgence n'étant pas bonne conseillère, il faut dès maintenant préparer une digne réaction à la crise économique et sociale qui s'annonce, sans doute plus brutale et peut-être moins longue qu'attendue.

Paradis fiscaux: la Suisse se défend mal

Une concurrence fiscale loyale doit mettre en cause Monaco et Andorre (couverts par la France) ou les Iles anglo-normandes, aussi

Jean-Daniel Delley (31 octobre 2008)

Lors de la récente réunion informelle de Paris consacrée à la lutte contre les paradis fiscaux, la Suisse et le Luxembourg ont été montrés du doigt. En tête des accusateurs, les ministres allemand des finances et français du budget. Si l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) considère bien la Suisse comme un «*pays à secret bancaire excessif*», elle reconnaît néanmoins sa volonté de coopérer. Tel n'est pas le cas du Liechtenstein, d'Andorre et de Monaco qui eux figurent sur la liste des paradis fiscaux non coopératifs, mais qui n'ont pas été stigmatisés à Paris.

Le correspondant parisien de la *Basler Zeitung* (29.10.2008) rappelle opportunément pourquoi les autorités

françaises font preuve d'une colère très sélective dans la dénonciation de ce que le premier ministre François Fillion a appelé les «*trous noirs*» du système financier mondial. Le président de la République codirige avec l'évêque catalan d'Urgell la principauté d'Andorre, un mini-Etat qui ne taxe ni le revenu, ni la fortune et encore moins la consommation. Quant aux banques monégasques, elles sont placées sous le contrôle des autorités françaises de régulation des marchés financiers. Si les résidents français de la Principauté sont contraints de payer leurs impôts au fisc hexagonal, les autres sont exonérés de toute taxe. Une décision de Paris suffirait à remettre ces paradis fiscaux non coopératifs dans le droit chemin. La Grande-Bretagne

n'est pas en reste qui tolère le laxisme fiscal des îles anglo-normandes et de plusieurs paradis *offshore* des Caraïbes. L'Union européenne elle-même a de quoi balayer dans sa maison: le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche persistent à vouloir conserver leur secret bancaire.

Bref les pays riches ne convainquent pas dans le rôle de père la vertu. Pas plus d'ailleurs que la Suisse quand elle rejette avec indignation les accusations de recel portées par les pays qui voient fuir leurs riches contribuables et se drape dans sa souveraineté. Or dans les faits, cette souveraineté est en train de s'effiloche, au gré des pressions de nos partenaires les plus puissants, Etats-Unis en tête (DP 1763).